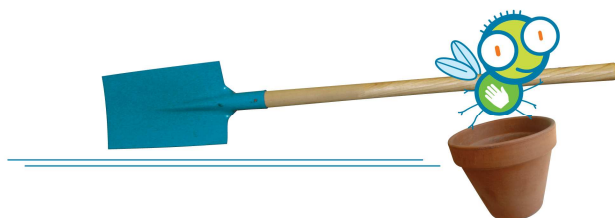


DOSSIER DE PRESSE 2010



Compostage au Jardin Dans les Bouches-du-Rhône



Contacts Presse

Caroline Pierret : c.pierret@geres.eu

Fiona Charvet: f.charvet@geres.eu



SOMMAIRE

Communiqué de presse **page 3**

Le projet, Compostage au Jardin

- **Présentation du projet** **page 4**
- **Historique** **page 5**
- **Les partenaires** **page 6**
- **Le GERES** **page 9**

Le compostage

- **L'intérêt de composter** **page 10**
- **Le compost en 3 étapes** **page 11**
- **Les adresses** **page 14**

Communiqué de presse

Le printemps arrive!

Chérissez la nature et apprenez à faire du compost.

Ateliers de compostage dans 6 jardins associatifs des Bouches du Rhône.

Le printemps s'installe, l'herbe pousse, nous allons assister au réveil de la nature... C'est le moment d'accompagner « Dame Nature » à faire son travail : grâce au compost, nous allons rendre nos déchets fertiles et mieux nous occuper de notre jardin.

Nous produisons plus de 520Kg de déchets par personne et par an. Si nous faisons du compost, chacun d'entre nous peut diminuer sa part de déchet d'environ 8%. C'est déjà pas mal pour aider l'environnement, et c'est excellent pour faire pousser nos légumes et nos plantes.

Si vous n'êtes pas certain de savoir comment composter correctement, des ateliers de compostage dans six jardins associatifs des Bouches du Rhône sont là pour vous y aider. Cette année un nouveau jardin vous accueille à **Meyrargues**.

Marseille, La Ciotat, La Roque d'Anthéron, Arles, Aubagne et Meyrargues.

Ateliers de compostage gratuits et ouverts à tous

Des animations proposées aux écoles et collèges tout au long de l'année

Pas à pas, les animateurs des jardins vous guideront et répondront à vos questions : Quels déchets mettre dans le compost ? Comment l'entretenir et bien l'utiliser? Et pour quelles plantes ?

Outre la diminution des déchets, le compost a d'autres impacts positifs pour l'environnement : il améliore sensiblement la fertilité du jardin, il fait faire des économies sur l'arrosage, et surtout il permet d'éliminer les engrais. Ce sont là beaucoup de bonnes raisons pour vous lancer. Ce geste est simple. Il faut se décider à composter chez soi.

CALENDRIER DES ANIMATIONS

Marseille : les 1ers samedis matin du mois

Jardin des Aures à Marseille (15ème) : 04 91 51 73 86 / reseaujsm@free.fr

La Ciotat : les 1ers samedis matin du mois

Jardins de l'Espérance à La Ciotat : 04 42 08 01 12 / contact@jardinesperance.org

La Roque d'Anthéron : les 1ers samedis du mois

Croq Jardin à la Roque d'Anthéron : 06 37 20 05 85 / jean-claude.andre@mouvement-rural.org

Arles : les 1ers mercredis après-midi du mois

CPIE à Arles : 04 90 98 49 09 / y.lecouviour@cpierhonepaysdarles.com

Aubagne : Les 1ers samedis du mois

Jardilien à Aubagne : 06 19 16 80 18 / jardilien@laposte.net

Meyrargues : Sur rendez vous

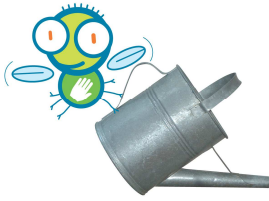
Comm'un Jardin de Mey : 06 75 62 30 60/ contact@communjardindemey.org

-> Cette opération de sensibilisation et de formation au compostage domestique est financée par le Conseil Général des Bouches du Rhône et l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie).

-> La Communauté du Pays d'Aix, la communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile et la Ville d'Arles sont partenaires des jardins associatifs.

Pour en savoir plus :

www.compostage-au-jardin.org



Le projet :

Compostage au jardin dans les Bouches-du-Rhône

Présentation du projet

L'objectif principal du projet est de développer la pratique du compostage domestique : c'est-à-dire composter soi-même les déchets de la maison et du jardin. Pour cela, des animations gratuites sont proposées par un réseau de 6 associations des Bouches du Rhône, sur des aires pédagogiques aménagées dans des jardins. Parents et enfants y découvrent les différentes techniques du compost pour un jardinage 100 % naturel.

En outre, cette opération renforce les actions de promotion du compostage menées par certaines collectivités du département : distribution de composteurs gratuits ou à coût réduit, campagnes de communication... Le compostage est une pratique très ancienne qui requiert un savoir-faire spécifique, c'est pourquoi les ateliers proposés seront très utiles à tous ceux qui souhaitent s'initier. De plus, ces animations permettent de découvrir les différentes étapes de fabrication et d'échanger avec les autres participants dans une ambiance conviviale.

Les avantages que présente le compostage domestique sur l'environnement sont nombreux. Effectivement, cette pratique de valorisation des déchets permet de réduire de près de 30% le poids des déchets ménagers. Ce recyclage de la matière organique participe donc à diminuer la quantité de déchets à traiter. De plus, faire son propre compost et l'utiliser dans son jardin est très efficace pour limiter sa consommation d'engrais mais également d'eau et de pesticides.

Dans le cadre de cette même opération, ce réseau associatif d'éducation à l'environnement, coordonné par le GERES, propose également des animations à destination des écoles et des collèges. Un site internet (www.compostage-au-jardin.org), des stands lors des événements locaux sont mis à disposition du public. Des journées d'échange et de co-formation sont proposées aux partenaires.

En 2009 et 2010, les partenaires vont aussi accompagner des projets de compostage micro-collectifs : la mise en place d'aires de compostage dans les écoles, pour des familles en immeuble, et dans des jardins familiaux... Dans cette action, ils seront assistés par le GERES et GESPER, association dignoise spécialisée dans ce type d'action de compostage.

Le projet est financé par l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) et le Conseil Général des Bouches du Rhône.



Historique

Cette opération, couvrant le département des Bouches-du-Rhône, est née de la réussite du « Programme régional de promotion du Compostage Individuel », qui s'est déroulé pendant 4 ans, de 2003 à 2007. Il était alors financé par l'ADEME, le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur, et coordonné par le GERES.

Pendant cette période, 5 jardins associatifs de la Région PACA avaient aménagé une aire pédagogique pour promouvoir des actions de sensibilisation gratuites sur le compostage à destination du grand public et des collectivités.

Il en résulte le bilan suivant :

- plus de 1300 enfants sensibilisés au cours d'animations d'éducation à l'environnement, à l'école ou hors cadre scolaire,
- plus de 700 adultes ont assisté à un atelier gratuit sur le compostage individuel,
- l'ensemble des partenaires a participé à 19 événements régionaux,
- 11 collectivités ont visité l'aire pédagogique des jardins partenaires, et les représentants de 13 collectivités ont bénéficié d'une journée de formation,
- Un certain nombre d'outils de communication ont été élaborés et diffusés : des flyers d'information sur les animations, des mini-guides, une exposition itinérante, un site internet www.compostage-au-jardin.org.

Fort du succès grandissant des ateliers de compostage mensuels et de l'intérêt pour les associations et collectivités de lancer des opérations de compostage domestique, le GERES et deux, puis cinq jardins des Bouches-du-Rhône ont développé ce nouveau projet à l'échelle départementale.



Les partenaires du projet

>>> Six jardins associatifs des Bouches-du-Rhône

> Le CPIE Rhône - Pays d'Arles (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement)

mobilise divers acteurs partenaires (scientifiques, gestionnaires de milieux, artistes, techniciens, historiens, enseignants,...) et propose une démarche participative à tous ceux qui veulent échanger leurs connaissances et leurs pratiques du territoire, dans une perspective de développement durable. L'association s'appuie sur la concertation, l'animation, l'éducation, la sensibilisation, la formation, l'information de tous les publics.

Le CPIE Rhône - Pays d'Arles réalise l'ensemble des animations du projet, en partenariat avec la Ville d'Arles, dans le cadre de leur opération de sensibilisation au compostage. L'aire pédagogique de compostage se situe sur le site des Jardins familiaux de Montcaldette à Arles.



> **Croq'Jardin** (La Roque d'Anthéron) est un jardin pédagogique consacré à l'écologie qui comprend : un parcours sur l'histoire des légumes, une aire démonstrative de compostage, une mare pédagogique, un jardin médiéval, des jardins familiaux et scolaires, une construction en technique ossature bois et paille, une éolienne, un équipement solaire photovoltaïque. Cet ensemble a été aménagé dans le but d'accueillir des classes de découverte et le grand public pour une sensibilisation aux différents thèmes environnementaux.

Croq'Jardin organise les animations sur le compostage dans le cadre de l'opération de développement du compostage de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix.



> **Jardilien** (Aubagne) est un jardin collectif d'auto-production. Son objectif est de créer un LIEN par le JARDIN, pour tous ceux qui cherchent une aide, un soutien, un accompagnement. Venir à Jardilien, c'est aussi, goûter au rythme des saisons en semant et récoltant, dans l'échange, le partage et la solidarité. L'association propose aussi des activités d'éducation à l'environnement en direction des scolaires : sensibilisation à l'alimentation, découverte des modes de cultures des légumes (de la graine jusqu'à l'assiette), découverte des saveurs et des senteurs du jardin. Jardilien anime les actions de sensibilisation sur le compostage en partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile.



Le projet Compostage au jardin dans les Bouches du Rhône



> **Les Jardins de l'Espérance** (La Ciotat), est une association dont la vocation est l'éducation à l'environnement et l'aide à la personne (enfants handicapés, personnes en difficulté ou en insertion). Dans son jardin, elle organise de nombreuses activités pour petits et grands : mare pédagogique, stages nature, découverte de sites exceptionnels, ateliers de jardinage, abécédaire du toucher et des senteurs, projets scolaires, etc. Les jardins de l'Espérance organisent régulièrement des animations sur le compostage domestique pour le grand public, les écoles et les collèges des Bouches du Rhône.



> **Le Jardin des Aures** (Marseille 15eme), est un « Eco-Site » au cœur de l'habitat social, dans les quartiers Nord de Marseille, animé par l'association **Accueil et Rencontres**. Dans ce jardin, elle propose aux habitants un lieu de vie convivial et éco-citoyen. Elle y accueille des écoles, des centres sociaux, des enfants handicapés, des personnes en insertion et les familles du quartier pour jardiner ensemble. Accueil et Rencontres entreprend également de nombreuses actions de solidarité au sein du réseau des Jardins Solidaires Méditerranéens, et organise mensuellement des animations sur le compostage domestique pour le grand public, les écoles et les collèges des Bouches du Rhône.



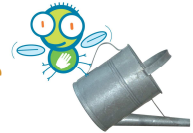
> **Comm'un Jardin de Mey** (Meyrargues) est né en février 2009. Il est le fruit d'un projet de « jardins partagés ».

Un terrain de 1000 m² situé en bordure du canal de Provence sur le chemin de l'Espougnac a été mis à disposition de l'association.

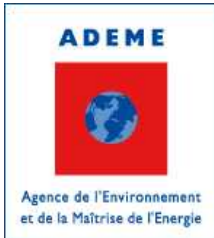
Ce jardin est ouvert à tous et notamment aux personnes souhaitant s'initier au jardinage bio, au compostage et plus largement, partager leurs connaissances et expériences autour du jardinage.

Vous trouverez très prochainement plus d'informations sur la page de l'association du site internet de la commune et sur www.compostage-au-jardin.org.





>>> Les partenaires financiers



L'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
Délégation Provence-Alpes-Côte d'Azur)



Le Conseil Général des Bouches-du-Rhône

>>> Les collectivités partenaires des jardins



La ville d'Arles



La communauté du Pays d'Aix



La Communauté Pays d'Aubagne et de l'Étoile



Le GERES, en bref...

Le GERES - Groupe Energies Renouvelables, Environnement et Solidarités - est une association à but non lucratif, créée en 1976 au lendemain du premier choc pétrolier. Aujourd'hui une centaine de collaborateurs conduisent des projets de développement durable innovants, en France et dans 8 pays d'Afrique et d'Asie.

Préserver l'environnement, limiter les changements climatiques et leurs conséquences, réduire la précarité énergétique et améliorer les conditions de vie des populations les plus pauvres : tels sont les défis de notre temps. L'équipe du GERES y participe en déployant une ingénierie de développement et une expertise technique spécifique.

Ses activités, menées en partenariat avec les communautés et les acteurs locaux, mettent en œuvre des programmes d'efficacité énergétique, d'extension de services énergétiques favorisant le développement économique local, des projets de développement des filières d'énergies renouvelables, de promotion et de valorisation des déchets. Dans ce cadre, le GERES travaille sur la mise en commun des savoir-faire :

- **Améliorer les conditions de production et de transformation** agricole pour valoriser l'agriculture familiale et contribuer à la souveraineté alimentaire dans les pays du Sud : le GERES conduit en milieu montagnard (Afghanistan, Inde) des actions en faveur de la culture maraîchère sous serre et du stockage-conservation des productions agricoles.
- **Optimiser les utilisations énergétiques de la forêt** pour préserver les ressources naturelles : *Au Cambodge, près de 250 000 familles utilisent maintenant des équipements de cuisson économes.*
- **Accompagner le développement des énergies renouvelables** pour intensifier la production locale d'énergies propres intégrées à l'environnement : *en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le GERES anime la filière petite hydroélectricité en partenariat avec des acteurs de la protection des milieux aquatiques.*
- **Promouvoir la valorisation des déchets** pour réduire leur impact sur l'environnement : actions de sensibilisation au compostage en région PACA.
- **Utiliser l'efficacité énergétique et l'énergie solaire** pour soutenir un développement durable dans les zones montagneuses : *programme de construction de bâtiments solaires passifs (habitat domestique, écoles et hôpitaux) dans l'Himalaya indien et en Afghanistan.*
- **Développer une offre locale en agrocarburants** pour répondre aux besoins énergétiques des populations rurales : *En Afrique de l'Ouest (Bénin, Mali, Niger) le GERES accompagne plusieurs projets pilotes de production/usage d'agro-carburant en circuit court.*
- **Promouvoir les économies d'énergie** pour maîtriser ses consommations, réduire sa vulnérabilité et préserver le climat : *missions de conseil et d'information aux populations pour limiter la précarité énergétique et favoriser les énergies renouvelables en région PACA (Espaces Info Energie) et au Maroc.*
- **Développer de nouveaux services énergétiques et techniques** pour améliorer les conditions de vie du monde rural : *programme au Bénin pour l'implantation de plateformes multiservices et de services connexes.*
- **Accompagner les ONG locales et internationales** pour qu'elles intègrent le changement climatique dans leur projet de développement : *Formation des ONG en Asie du Sud Est vers l'accession aux mécanismes de la finance carbone, publication du guide de bonnes pratiques « Climat, Energie développement ».*

L'association a initié en 2004 **le premier programme francophone de compensation volontaire** (www.co2solidaire.org) pour soutenir ses projets de solidarité climatique.

Le Geres en réseau : Le GERES est membre de différents réseaux tels que le CLER (Comité de Liaison des Energies Renouvelables), CFSI (Comité Français de Solidarité Internationale), Comité 21, Global Compact, INFORSE (International Network FOR Sustainable Energy), ARECOOP, MEDCOOP (collectif pour la Coopération Méditerranéenne), etc.



L'intérêt de composter

Pourquoi ?

Oubliez les idées reçues : le compostage est une véritable manne pour le jardinier et un soulagement pour l'environnement.

Pour le jardinier...

Loin d'être une pratique désuète et inutile, l'art du compostage prouve encore aujourd'hui ses bénéfices et avantages. Amélioré par de nombreux apports scientifiques théoriques et par l'expérience, chaque jardinier averti qui se respecte doit aujourd'hui en maîtriser les ficelles.

Efficace, cet amendement nourrit le sol et augmente la résistance des plantes aux maladies. Economique, il permet des économies d'eau, d'engrais, de terreau et de traitements contre les maladies. Ecologique, il permet l'amélioration des cultures de façon 100% naturelle tout en diminuant les déchets...

Pour l'environnement...

Près de 30% des déchets des ménages sont compostables. Pourtant une très faible partie de ces déchets est actuellement valorisée et leur énorme potentiel gaspillé. La pratique du compostage contribue à une meilleure gestion des déchets. En effet, les déchets organiques sont naturellement recyclés et ne nécessitent plus d'être collectés et traités. D'un point de vue économique, cela représente pour les communes une réduction significative des coûts de gestion des déchets. Par ailleurs, d'un point de vue environnemental, cela constitue également une diminution de la pollution liée au transport des déchets.

Sans aucun doute, le compostage est l'un des modes de valorisation des déchets organiques les plus intéressants au regard des impératifs réglementaires, techniques et écologiques.

Plus largement, l'utilisation du compost participe à préserver la ressource en eau car elle permet de l'économiser. Cette pratique permet également de limiter la pression sur l'exploitation des tourbières nécessaires à la production de terreau. Ces écosystèmes fragiles sont des ressources rares et non renouvelables. Le compostage réduit en outre la production et l'utilisation de produits chimiques souvent toxiques.

Enfin, les campagnes de promotion du compostage domestique permettent également de sensibiliser les particuliers au tri des déchets. Par la pratique du compostage, ils gèrent d'un bout à l'autre une partie de leurs déchets. L'impact pédagogique est loin d'être négligeable.



Le compost en 3 étapes

Un tas de détritus, un peu de savoir-faire et de patience, et vos déchets deviennent de l'or pour vos jardins. Mais s'il est un bonheur pour les jardins, le compost peut être un véritable casse tête pour l'apprenti jardinier. Ici pas de pierre philosophale, mais une recette à respecter, il faut les bons ingrédients dans les bonnes quantités.

1. Le choix de la technique et du matériel

Compostage en tas



Comme son nom l'indique, cette méthode de compostage consiste à mettre en tas les déchets au fond du jardin. Elle permet de composter de grandes quantités et facilite les manipulations. En revanche, les déchets à l'air libre peuvent attirer les animaux et ce n'est pas très esthétique. Le compostage en tas convient, en somme, aux grands jardins dont le voisinage est éloigné...

Compostage en bac



Les déchets sont ici stockés dans un bac en bois ou en plastique, de taille et de forme variables. Cette technique convient aux petits jardins et aux déchets essentiellement alimentaires. Elle évite les nuisances et permet un compostage plus rapide que dans le compostage en tas, mais les manipulations sont plus malaisées. Elle requiert aussi davantage de travail.

Compostage en silo auto-construit



Les silos peuvent être en bois ou en parpaings. Ils permettent de composter des quantités assez importantes et les manipulations s'y effectuent aisément. Ce matériel convient à tous les types de jardins. Seul bémol : il faut être un peu bricoleur...

Compostage de surface ou mulching



Cette technique consiste à répandre sur le sol les tontes et certains déchets de jardin broyés. Elle est réservée aux déchets verts et doit être appliquée avec précaution car certaines plantes, trop fragiles, risquent d'en souffrir.

Lombricompostage



Dans un lombricomposteur, les vers (lombrics), cousins des vers de terre, font tout le travail. C'est idéal quand on n'a pas de jardin. En revanche, ils n'aiment pas les températures extrêmes, préfèrent l'ombre et l'humidité. Il faut placer son lombricomposteur dans un endroit abrité (cuisine, garage, loggia...) et surveiller l'humidité.



2. Le choix des déchets



Après avoir choisi sa technique de compostage, il ne reste plus qu'à trier les déchets à composter. Là encore, il faut savoir que certains déchets sont à éviter et que d'autres, au contraire, sont fort utiles pour obtenir un bon compost.

Les déchets à mettre dans le compost :

Déchets de la maison : épluchures de fruits et légumes, fruits et légumes abîmés, restes de repas, papiers alimentaires souillés, pain, marc de café, sachets de thé, coquilles d'oeufs, ongles, cheveux...

Déchets du jardin : feuilles mortes, herbe coupée, fleurs et plantes fanées, déchets du potager, brindilles, branches broyées, mauvaises herbes non montées en graines, tailles de haies fraîches, orties, pissenlits...

Les déchets à ne pas mettre dans le compost :

Déchets de la maison : produits gras (produits laitiers), restes de viandes, de poisson et de fromage, cendres, litières animales, coquilles de noix, de noisettes, noyaux...

Déchets du jardin : plantes récemment traitées, plantes malades, tontes avec des plantes grainées, feuilles de rhubarbes...

Que mettre dans mon compost ?

Déchets de la maison	
<p style="background-color: #4F7942; color: white; border-radius: 5px; padding: 2px; display: inline-block;">Oui</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fruits et légumes abîmés et épluchures - Thé, café - Fleurs et plantes fanées - Papier (peu) souillé 	<p style="background-color: #C00000; color: white; border-radius: 5px; padding: 2px; display: inline-block;">Non</p> <ul style="list-style-type: none"> - Restes de repas - Viande, poisson - Cendres (éviter) - Coquilles d'oeufs et fruits de mer (éviter)
Déchets du jardin	
<p style="background-color: #4F7942; color: white; border-radius: 5px; padding: 2px; display: inline-block;">Oui</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tontes - Résidus du potager - Fleurs fanées et feuilles mortes - Broyat de tailles 	<p style="background-color: #C00000; color: white; border-radius: 5px; padding: 2px; display: inline-block;">Non</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plantes malades - Plantes traitées - Sciures, copeaux (éviter) - Terre, sable, cailloux

www.compostage-au-jardin.org

Autocollant distribué lors des animations, en guise de pense bête.



2. L'entretien : quelques astuces



Mélanger les déchets "carbonés", secs et structurants (essentiellement, des déchets de jardin, plutôt secs et ligneux) et les déchets "azotés", humides et mous (déchets de cuisine, tontes, feuilles fraîches). Aérer, brasser, toutes les 3 ou 4 semaines pour fournir de l'oxygène et contrôler l'humidité.

- Si le compost est trop sec : brasser et arroser en même temps, augmenter la proportion de déchets azotés.
- Si le compost est détrempé (brillant, collant, odorant) : brasser, incorporer des déchets "carbonés".
- En région méditerranéenne, pour éviter le dessèchement, il est recommandé de : couvrir le compost avec un couvercle ou une bâche (lestée avec des pierres), et préférer des bacs ou des silos à compost plutôt hermétiques (en plastique ou avec peu d'espace entre les lattes de bois)
- Les grosses quantités de déchets (les tontes, par exemple) ne doivent pas être mises au compost en une fois : les stocker à part, sous abri, et les incorporer petit à petit.

Au bout de quelques mois (9 à 24 mois), le compost est prêt à l'emploi. On le reconnaît grâce à sa belle couleur brun-noir et on ne distingue quasiment plus de déchets entiers. Pour certaines cultures, le compost doit être légèrement enfoui comme pour le potager (pommes de terre, tomates, poivrons, aubergines, carottes...). Pour d'autres, il suffit de le répandre autour de la plante comme pour les arbres et les plantes pérennes. Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site internet

www.compostage-au-jardin.org.



Pour plus d'informations, toutes les adresses :

<http://www.compostage-au-jardin.org/>

Contacts des animateurs dans chaque jardin

Jardilien

Maison de la vie associative, Allé Robert Govi
13400 Aubagne

Carine Haag
Tél : 06 19 16 80 18
Mail : jardilien@laposte.net

Jardins de l'Espérance

Chemin des Poissoniers
13600 La Ciotat

Delphine Lasvenes
Tél : 04 42 08 01 12
Mail : contact@jardinesperance.org

Croq'Jardin

Quartier de la fabrique
13640 La Roque d'Anthéron

Jean-Claude André et Vanessa Gomelet
Tél : 04 42 28 50 18
Mail : jean-claude.andre@mouvement-rural.org

Jardin des Aures

(Parc de Terre Nouvelle)
68, chemin des Baumillons
13015 Marseille

Julien Nadreau
Tél : 04 91 51 73 86
Mail : reseaujsm@free.fr

CPIE Rhône Pays d'Arles

38 route de la Crau
BP 13
13280 Raphèle les Arles

Yann Le Couviour
Tél : 04 90 98 49 09
Mail : y.lecouviour@cpierhonepaysdarles.com

Comm' un jardin de Mey

1226 E chemin de Réclavier
13650 Meyrargues

Valérie Corlet
Tél: 06.75.62.30.60
Mail : contact@communjardindemey.org